

Print clearly in CAPITAL LETTERS /
Écrivez clairement en LETTRES MAJUSCULES

**1. Registration Type /
Type d'enregistrement**

Page _____ of / de _____

If B, C, or D enter "Business Identification Number" /
En cas de B, C ou D, inscrivez le n° d'identification de l'entreprise.

- A New / Nouvel
B Renewal / Renouvellement
C Amendment / Modification
D Cancellation / Révocation

BIN Business Identification No./
NIE le n° d'identification de l'entreprise

**2. Business
Name /
Nom
commercial**

**3. Mailing
Address of
Registrant/
L'Adresse
postale de
Registrant**

Street No. / N° de rue	Street Name / Nom de la rue	Suite No. / Bureau n°
City / Town / Ville	Province / Province	Postal Code / Code postal
Country / Pays		

**4. Address of principal place of business in Ontario (P.O. Box not acceptable) /
Adresse de l'établissement principal en Ontario (Case postale non acceptée)**

Same as above / comme ci-dessus

Street No. / N° de rue	Street Name / Nom de la rue	Suite No. / Bureau n°	City / Town / Ville
Province / Province	Country / Pays	Postal Code / Code postal	

**5. Give a brief description of the ACTIVITY being carried out under the business name. /
Résumez brièvement le genre d'ACTIVITÉ exercée sous le nom commercial.**

--

**6. Type of Registrant /
Type de personne enregistrée**

- A Sole proprietorship /
Entreprise personnelle
B Partnership /
Société en nom collectif
 More than 10 Partners:
records at business address /
Plus de 10 associés :
dossiers à l'adresse d'affaires

**7. Registrant Information /
Renseignements sur la personne enregistrée**

Last Name / Nom de famille	First Name / Prénom	Middle Initial / initiale 2 ^e prénom
----------------------------	---------------------	---

8. Street No. / N° de rue Street Name / Nom de la rue Suite No. / Bureau n° City / Town / Ville

Province / Province	Country / Pays	Postal Code / Code postal
---------------------	----------------	---------------------------

Additional Information. Only complete if the registrant is not an individual. See instructions 7/8 on the form. /
Renseignements supplémentaires. À remplir uniquement si la personne enregistrée n'est pas un particulier.
Voir les instructions 7 et 8 sur le formulaire.

Ont. Corporation No. / (For Corporate Partners Only)
N° matricule de la personne morale en Ontario Pour les personnes morales associées seulement

7. Last Name / Nom de famille First Name / Prénom Middle Initial / initiale 2^e prénom

8. Street No. / N° de rue Street Name / Nom de la rue Suite No. / Bureau n° City / Town / Ville

Province / Province	Country / Pays	Postal Code / Code postal
---------------------	----------------	---------------------------

Additional Information. Only complete if the registrant is not an individual. See instructions 7/8 on the form. /
Renseignements supplémentaires. À remplir uniquement si la personne enregistrée n'est pas un particulier.
Voir les instructions 7 et 8 sur le formulaire.

Ont. Corporation No. / (For Corporate Partners Only)
N° matricule de la personne morale en Ontario Pour les personnes morales associées seulement

9. Print name of person authorizing this registration / (either the sole proprietor, a partner or a person acting under a power of attorney)

If the person is a corporation, complete **additional information** below only. /

Indiquez en lettres majuscules le nom de la personne autorisant l'enregistrement / (propriétaire unique, associé, ou personne habilitée en vertu d'une procuration). (Si c'est une personne morale qui autorise l'enregistrement, compléter les **renseignements supplémentaires** ci-dessous).

Last Name / Nom de famille	First Name / Prénom	Middle Initial / initiale 2 ^e prénom
----------------------------	---------------------	---

If person authorizing the registration is not an individual (eg. corporation, trust, syndicate), print name below and do not complete last, first and middle names above. /

Si la personne qui autorise l'enregistrement n'est pas un individu (c'est-à-dire une personne morale, un trust ou syndicat) ne pas remplir le nom de famille, prénom et 2^e prénom.

Additional Information / Renseignements supplémentaires

MINISTRY USE ONLY - RÉSERVÉ AU MINISTÈRE

INSTRUCTIONS
It is important to read these notes before completing the attached form.

Print all information clearly in CAPITAL LETTERS using black ink.

It is the responsibility of the applicant(s) in consultation with their legal counsel to ensure that information on forms filed under the *Business Names Act* is accurate, complete, and clearly legible at all times. It is an offence under section 10 of the Act to submit a statement in an application for a registration under this Act that is false or misleading with respect to any material fact. On conviction, a person guilty of an offence is liable to a fine of not more than \$2,000 or, if the person is a corporation, to a fine of not more than \$25,000. If a corporation is guilty of an offence, every director or officer of the corporation and every person acting as its representative in Ontario who authorized, permitted or acquiesced in such an offence is also guilty of an offence and on conviction is liable to a fine of not more than \$2,000.

Complete all sections of the form. Incomplete forms will be returned.

- Fees:**
- there is a fee payable for new registrations and renewals;
 - fees may be paid in cash, money order or cheque;
 - payable to the **Ontario Minister of Finance**;
 - do not send cash in the mail;
 - a handling fee will be charged for a non-negotiable cheque.

Please forward both copies of the enclosed form to the Ministry of Government and Consumer Services. The Client copy will no longer be certified consistent with Ontario Regulation 175 / 94 Section 4. The Client copy will be **returned**, with a validation in the bottom right-hand corner.

Return completed forms to:

**Ministry of
Government and
Consumer Services**
 Companies and Personal Property Security Branch
 393 University Ave., Suite 200
 Toronto ON M5G 2M2

Please do not separate the form.

Refer to these notes while completing form.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Registration Type - Check the appropriate box:</p> <p>New (Fee payable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • a new registration is the first filing of the business name • a change of business name, sole proprietor, or a complete change of partners, is considered a new registration <p>Renewal (Fee payable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • a registration expires in five years and must be renewed <p>Amendment (No fee payable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • an amendment should be filed whenever there is a change in address or change of activity <p>Cancellation (No fee payable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • a cancellation should be submitted if you stop using the business name <p>BIN
 For renewal, amendment or cancellation, enter "Business Identification No."</p> | <p>Where the business address is outside Ontario, set out the words "Not Applicable" in item 4. If this is the case, please ensure that Item 3, the mailing address, includes the street address of the principal place of business outside of Ontario, as a post office box is not acceptable.</p> <p>5. Activity - Include a brief description of the activity being performed.</p> <p>6. Type of Registrant - Check the appropriate box. If you are registering a partnership with more than 10 partners, you may set out the name and address of a designated partner(s), and check the box marked "More than 10 Partners". Information on all partners carrying on business in Ontario must be kept and made available to the public at the partnership business address.</p> <p>7/8. Registrant Information - include the full name and residential address or address for service of the sole proprietor, each partner, or designated partner(s). A post office box is not acceptable. For partnerships with more than two partners, please fill out and attach another form(s) with the additional names and addresses.</p> <p>Additional Information - If the registrant is not an individual, enter the name of the business or corporation in "Additional Information". Also enter the address of the business or corporation in item 8. If the registrant is a corporation, enter the corporation number in the space titled "Ontario Corporation No."</p> |
| <p>2. Business Name - Please print the business name. This is the name you are registering. The business name must be set out in Block Capital Letters in the squares provided and must commence on the first line of the 'grid' in the first square. Each square of the grid represents a letter of the alphabet, a punctuation mark, or a space. If there is not sufficient space on the grid for the name, please use additional form(s). Please complete all items on additional form(s) and note the number of each additional page in the top right-hand corner of each form.</p> | <p>9. Print the name of the person authorizing this registration, (either a sole proprietor, or a partner, or a person acting under a power of attorney).</p> <p>Additional Information: If the person authorizing the registration is not an individual, (e.g. corporation, trust, syndicate) set out the name in "Additional Information" and do not complete the boxes for the last, first and middle names.</p> |
| <p>3. Mailing Address of Registrant - Include street number, name, municipality and postal code. Your copy of the registration will be mailed to this address.</p> | |
| <p>4. Address of Principal Place of Business in Ontario - Include street, number, name, municipality and postal code. A post office box is not acceptable in a business address. If there is more than one place of business, select one as the principal place.</p> | |

INSTRUCTIONS
Il est important de lire ces remarques avant de remplir la formule ci-jointe.

Inscrivez les renseignements clairement en LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire.

Les demandeurs sont responsables, en consultation avec leur conseiller juridique, de s'assurer que les renseignements indiqués dans les formulaires relevant de la *Loi sur les noms commerciaux* sont exacts, complets et lisibles en tout temps. Aux termes de l'article 10 de cette loi, toute personne qui fait dans une demande d'enregistrement une déclaration fausse ou trompeuse sur un fait important est coupable d'une infraction et est passible, sur déclaration de culpabilité, d'une amende d'au plus 2000 \$ ou, si cette personne est une personne morale, d'une amende d'au plus 25 000 \$. Si une personne morale est coupable d'une infraction, ses administrateurs ou dirigeants, ainsi que les personnes agissant en qualité de mandataires en Ontario qui ont autorisé ou permis cette infraction, ou qui y ont acquiescé, sont aussi coupables d'une infraction et passibles, sur déclaration de culpabilité, d'une amende d'au plus 2 000 \$.

Remplissez toutes les sections de la formule. Les formules incomplètes seront retournées.

- Droits :**
- il faut payer des droits pour les nouveaux enregistrements et les renouvellements;
 - les droits peuvent être réglés en espèces, par mandat ou par chèque;
 - payables à l'ordre du **ministre des Finances de l'Ontario**;
 - n'envoyez aucun argent en espèces par la poste;
 - des frais administratifs seront facturés pour tout chèque non négociable.

Veillez envoyer les deux copies de la formule ci-jointe au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs .

La copie du Client ne sera plus certifiée conformément à l'article 4 du Règlement 175 / 94 de l'Ontario. La copie du client sera validée dans le coin inférieur droit et vous sera **retournée**.

Retournez les formules remplies à :

**Ministère des
Services gouvernementaux et
des Services aux consommateurs**
 Direction des compagnies et des sûretés mobilières
 393, avenue University, Bureau 200
 Toronto ON M5G 2M2

Ne séparez pas les pages de la formule.
Consultez ces remarques lorsque vous remplissez la formule.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Type d'enregistrement - Cochez la case appropriée :
 Nouvel (Droits à payer)</p> <ul style="list-style-type: none"> • un nouvel enregistrement est le premier enregistrement du nom commercial; • une modification apportée au nom commercial, de l'entreprise personnelle ou une modification complète des associés, sont considérées comme un nouvel enregistrement. <p>Renouvellement (Droits à payer)</p> <ul style="list-style-type: none"> • un enregistrement expire au bout de cinq ans; il doit être renouvelé. <p>Modification (Aucuns droits à payer)</p> <ul style="list-style-type: none"> • une modification devrait être déposée chaque fois qu'il y a un changement d'adresse ou d'activité. <p>Révocation (Aucuns droits à payer)</p> <ul style="list-style-type: none"> • il convient de soumettre une révocation si vous n'utilisez plus le nom commercial. <p>NIE
 Pour un renouvellement, une modification ou une révocation, indiquez le numéro d'identification de l'entreprise.</p> | <p>5. Activité - Donnez une brève description de l'activité exercée.</p> <p>6. Type de personne enregistrée - Cochez la case appropriée. Si vous enregistrez une société à responsabilité limitée (de l'Ontario ou extraprovinciale) comprenant plus de 10 associés, vous pouvez indiquer le nom et l'adresse de l'associé ou des associés désignés; cochez aussi la case « Plus de 10 associés : dossiers à l'adresse d'affaires ». Les renseignements relatifs à tous les associés menant à une activité commerciale en Ontario doivent être conservés et mis à la disposition du public à l'adresse d'affaires ontarienne de la société.</p> <p>7/8. Renoncements sur la personne enregistrée - Comprend le nom complet et l'adre de l'entreprise personnelle, de chaque associé ou de l'associé désigné. Les cases postales ne sont pas acceptées. Pour les sociétés en nom collectif possédant plus de deux associés, veuillez remplir et joindre d'autres formules portant les noms et les adresses supplémentaires.</p> <p>Renseignements supplémentaires - Si la personne enregistrée n'est pas un particulier, indiquez le nom de l'entreprise ou de la personne morale sous «Renseignements supplémentaires». Indiquez également l'adresse de l'entreprise ou de la personne morale à la rubrique 8. Si la personne enregistrée est une personne morale, indiquez le numéro de la personne morale dans l'espace désigné «Numéro matricule de la personne morale en Ontario».</p> |
| <p>2. Nom commercial - Inscrivez en majuscules le nom commercial que vous enregistrez, une lettre par case, en commençant à la première case de la première ligne. Utilisez aussi un espace pour chaque signe de ponctuation et pour chaque espace entre les mots. Si vous manquez d'espace, prenez d'autres formules, au besoin. Sur chaque formule supplémentaire, remplissez toutes les rubriques et numérotez les pages dans le coin supérieur droit.</p> | <p>9. Indiquez en lettres majuscules le nom de la personne autorisant l'enregistrement (propriétaire, unique, associé ou personne, ou personne habilitée en vertu d'une procuration).</p> <p>Renseignements supplémentaires : Si la personne autorisant l'enregistrement n'est pas un particulier (p. ex : personne morale, société de fiducie, consortium), indiquez dans cette section le nom de la société et n'inscrivez rien à la case «Nom de famille, Prénom, 2^e prénom».</p> |
| <p>3. L'Adresse postale de Registrant - Inscrivez le numéro et le nom de la rue, le nom de la ville et le code postal. Votre copie de l'enregistrement sera expédiée à cette adresse.</p> | |
| <p>4. Adresse de l'établissement principal en Ontario - L'adresse doit comprendre le numéro et le nom de la rue, la ville et le code postal. Une case postale n'est pas acceptée comme adresse d'affaires. S'il existe plus d'u établissement, choisissez-en un comme établissement principal. Lorsque l'établissement principal est situé à l'extérieur de l'Ontario, inscrivez «Sans objet» à la section 4. Dans ce cas, à la section 3, l'adresse postale doit être l'adresse complète de l'établissement principal situé hors de l'Ontario, une case postale n'étant pas acceptée.</p> | |